



Dossier d'inscription - 2018
« Dispositif Argent de poche
contre petit boulot »

Photo
Identité

A faire remplir **impérativement** par les parents ou le tuteur légal ! **(pour les mineurs)**
 En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte

Commune du MINIHIC SUR RANCE

Nom:Prénom:

Sexe(cochez) : M F

Date de naissance : / /

Age:

Adresse:

Téléphone : 02/ / / / ou 06/ / / /

Adresse mail:.....@

Situation (cochez)

Lycéen(ne) : précisez l'établissement.....

Autre : précisez

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social
- Autorisation parentale jointe (pour les mineurs)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- 1 photo à coller à l'emplacement

Autorisation « DROIT A L'IMAGE » à signer par le jeune (cette autorisation n'est valable que si les parents donnent leur autorisation en parallèle).

Dans le cadre des chantiers « argent de poche contre petit boulot », des photos ou des reportages peuvent être réalisés, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue
- Refuse les prises de vue

Fait au Minihic sur Rance le .. /...../..... Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé »

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur* :
 En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille – mon fils s'engage :

- ☞ La commune du MINIHIC SUR RANCE ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération «Argent de poche contre petit boulot». En aucun cas la gratification versée pour la participation à l'activité «Argent de poche contre petit boulot» ne pourra avoir équivalent de salaire.
- ☞ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale,
- ☞ La commune du MINIHIC SUR RANCE s'engage à souscrire une assurance « responsabilité civile » liée à cette activité et couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants étant tiers, les uns par rapport aux autres.

AUTORISE MON ENFANT :

Prénom

NOM

Domicilié(e)

.....
 à participer à l'opération « Argent de poche contre petit boulot».
 Dans le cadre des chantiers « argent de poche contre petit boulot», des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- Autorise les prises de vue de mon enfant.
- Refuse les prises de vue de mon enfant.

Fait au Minihic sur Rance le / /
 Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les missions seront attribuées en fonction des besoins de la collectivité